

BELVEDERE
Société anonyme à conseil d'administration
au capital de 6.275.216 euros

Siège social : 10 Avenue Charles Jaffelin
21200 BEAUNE

380 695 213 RCS DIJON

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 3 SEPTEMBRE 2011

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Conseil d'administration,
- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales subséquentes.

La présente assemblée a été régulièrement convoquée conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Le présent rapport, le projet de texte des résolutions, et, d'une manière générale, tous les documents prévus par la législation et la réglementation en vigueur ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la loi et les règlements, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Le Conseil d'administration vous propose de transférer le siège de la société dans les locaux de sa filiale, la SAS MONCIGALE, situés 7 Quai de la Paix à Beaucaire (30300), suite à la décision du Tribunal de Commerce de Nîmes du 1^{er} juillet 2011 d'étendre la procédure de sauvegarde de ladite société à la SA BELVEDERE.

Il vous appartiendra, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts ainsi qu'il suit :

« ARTICLE 4- SIEGE SOCIAL

Le siège de la société est fixé à BEUCAIRE (30300), 7 Quai de la Paix.

La suite de l'article demeure inchangée. »

* *
*

Nous demeurons à votre disposition pour toute information complémentaire et espérons que cette proposition recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions correspondantes.

Pour le Conseil d'administration

**Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers
exercices**
(Art. 133, 135 et 148 du Décret sur les Sociétés Commerciales)

Nature des indications	2005	2006	2007	2008	2009
I Situation financière en fin d'exercice					
a. Capital social	4 073 532	5 019 728	5 019 980	5 019 980	5 019 980
b. Nombre d'actions émises	2 036 766	2 509 864	2 509 990	2 509 990	2 509 990
II. Résultat global des opérations effectives					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	1 807 789	1 633 670	1 050 375	1 230 990	1 026 012
b. Bénéfice avant impôts, amortis. et provisions	420 205	- 22 996 738	- 15 661 511	- 32 956 056	- 59 797 114
c. Impôts sur les bénéfices	488 806	- 158 415	- 29 462 235	- 3 404 309	- 35 707 555
d. Bénéfice après impôts, amort. et provisions	- 1 159 348	- 25 082 019	4 915 355	- 74 615 874	- 173 917 030
e. Montant des bénéfices distribués.	1 249 185 (1)	1 254 932 (2)			
III. Résultats des opérations réduits à une seule action					
a. Bénéfice après impôts, mais avant amortis. et provisions	- 0.03	- 9.10	5.50	- 11.77	- 9.60
b. Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	- 0.57	- 9.99	1.96	- 29.73	- 69.29
c. Dividende versé à chaque action	0.50	0.50			
IV. Personnel					
a. Nombre de salariés	8	8	9	9	10
b. Montant de la masse salariale	559 148	701 773	1 444 466	1 657 588	1 677 903
c. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales,...)	216 491	292 823	493 592	654 050	552 368

(1) : distribution de 0,50 € par action, compte tenu des augmentations de capital du 1^{er} semestre 2006 qui ont porté le nombre d'actions de 2036766 à 2498370

(2) : distribution de 0,50 € par action

BELVEDERE
Société anonyme à conseil d'administration
au capital de 6.275.216 euros

Siège social : 10 Avenue Charles Jaffelin
21200 BEAUNE

380 695 213 RCS DIJON

ORDRE DU JOUR ET PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS
A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
DU 3 SEPTEMBRE 2011

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Conseil d'administration,
- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales subséquentes.

PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

Transfert de siège social et modification corrélative des statuts

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de transférer le siège social de 10 Avenue Charles Jaffelin - 21200 BEAUNE, au 7 Quai de la Paix – 30300 BEAUCAIRE, à compter de ce jour.

En conséquence, l'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article 4 des statuts qui sera désormais rédigé ainsi qu'il suit :

« ARTICLE 4– SIEGE SOCIAL

Le siège de la société est fixé à BEAUCAIRE (30300), 7 Quai de la Paix.

La suite de l'article demeure inchangée. »

DEUXIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales subséquentes

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toute formalité requise par la loi et les règlements aux effets ci-dessus.

IMPORTANT : avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso / Before selecting please see instructions on reverse side

QUELLE QUE SOIT L'OPTION CHOISIE, DATER ET SIGNER AU BAS DU FORMULAIRE / WHICHEVER OPTION IS USED, DATE AND SIGN AT THE BOTTOM OF THE FORM

Je désire assister à cette assemblée et demande une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire / I wish to attend the shareholder's meeting and request an admission card : date and sign at the bottom of the form.
 J'utilise le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ci-dessous, selon l'une des 3 possibilités offertes / I prefer to use the postal voting form or the proxy form as specified below.

BELVEDERE
 Société anonyme au capital de 6.275.216 euros
 Siège social : 10 Avenue Charles Jaffelin
 21200 BEAUNE
 380 695 213 RCS DIJON

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
 DU 03 SEPTEMBRE 2011 à 9h
 7 Quai de la Paix
 30300 BEAUCAIRE

CADRE RESERVE / For Company's use only

Identifiant / Account
 Nominatif Registered VS / single vote
 Porteur / Bearer VD / double vote
 Nombre d'actions
 Nombre de voix / Number of voting rights

JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I VOTE BY POST

CF. Au verso renvoi (2) - See reverse (2)

Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directeur ou la Gérance, à l'EXCEPTION de ceux que je signale en noirissant comme ceci : la case correspondante et pour lesquels je vote NON ou je m'abstiens.
 I vote FOR all the draft resolutions approved by the Board of Directors EXCEPT those indicated by a shaded box - like this ■, for which I vote against or I abstain.

Sur les projets de résolutions non agréés par le Conseil d'Administration ou le Directeur ou la Gérance, je vote en noirissant comme ceci ■ la case correspondant à mon choix.
 On the draft resolutions not approved by the Board of Directors, I cast my vote by shading the box of my choice - like this ■.

	Oui/ Yes	Non/No	Abst/Abs
1 <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>	K <input type="checkbox"/>
2 <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	G <input type="checkbox"/>	L <input type="checkbox"/>
3 <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	H <input type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>
4 <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>	J <input type="checkbox"/>	N <input type="checkbox"/>
5 <input type="checkbox"/>	E <input type="checkbox"/>	K <input type="checkbox"/>	O <input type="checkbox"/>
6 <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>	L <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/>
7 <input type="checkbox"/>	G <input type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>	Q <input type="checkbox"/>
8 <input type="checkbox"/>	H <input type="checkbox"/>	N <input type="checkbox"/>	R <input type="checkbox"/>
9 <input type="checkbox"/>	J <input type="checkbox"/>	O <input type="checkbox"/>	S <input type="checkbox"/>
10 <input type="checkbox"/>	K <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/>	T <input type="checkbox"/>
11 <input type="checkbox"/>	L <input type="checkbox"/>	Q <input type="checkbox"/>	U <input type="checkbox"/>
12 <input type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>	R <input type="checkbox"/>	V <input type="checkbox"/>
13 <input type="checkbox"/>	N <input type="checkbox"/>	S <input type="checkbox"/>	W <input type="checkbox"/>
14 <input type="checkbox"/>	O <input type="checkbox"/>	T <input type="checkbox"/>	X <input type="checkbox"/>
15 <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/>	U <input type="checkbox"/>	Y <input type="checkbox"/>
16 <input type="checkbox"/>	Q <input type="checkbox"/>	V <input type="checkbox"/>	Z <input type="checkbox"/>
17 <input type="checkbox"/>	R <input type="checkbox"/>	W <input type="checkbox"/>	AA <input type="checkbox"/>
18 <input type="checkbox"/>	S <input type="checkbox"/>	X <input type="checkbox"/>	AB <input type="checkbox"/>
19 <input type="checkbox"/>	T <input type="checkbox"/>	Y <input type="checkbox"/>	AC <input type="checkbox"/>
20 <input type="checkbox"/>	U <input type="checkbox"/>	Z <input type="checkbox"/>	AD <input type="checkbox"/>
21 <input type="checkbox"/>	V <input type="checkbox"/>	AA <input type="checkbox"/>	AE <input type="checkbox"/>
22 <input type="checkbox"/>	W <input type="checkbox"/>	AB <input type="checkbox"/>	AF <input type="checkbox"/>
23 <input type="checkbox"/>	X <input type="checkbox"/>	AC <input type="checkbox"/>	AG <input type="checkbox"/>
24 <input type="checkbox"/>	Y <input type="checkbox"/>	AD <input type="checkbox"/>	AH <input type="checkbox"/>
25 <input type="checkbox"/>	Z <input type="checkbox"/>	AE <input type="checkbox"/>	AI <input type="checkbox"/>
26 <input type="checkbox"/>	AA <input type="checkbox"/>	AF <input type="checkbox"/>	AJ <input type="checkbox"/>
27 <input type="checkbox"/>	AB <input type="checkbox"/>	AG <input type="checkbox"/>	AK <input type="checkbox"/>
28 <input type="checkbox"/>	AC <input type="checkbox"/>	AH <input type="checkbox"/>	AL <input type="checkbox"/>
29 <input type="checkbox"/>	AD <input type="checkbox"/>	AI <input type="checkbox"/>	AM <input type="checkbox"/>
30 <input type="checkbox"/>	AE <input type="checkbox"/>	AJ <input type="checkbox"/>	AN <input type="checkbox"/>
31 <input type="checkbox"/>	AF <input type="checkbox"/>	AK <input type="checkbox"/>	AO <input type="checkbox"/>
32 <input type="checkbox"/>	AG <input type="checkbox"/>	AL <input type="checkbox"/>	AP <input type="checkbox"/>
33 <input type="checkbox"/>	AH <input type="checkbox"/>	AM <input type="checkbox"/>	AQ <input type="checkbox"/>
34 <input type="checkbox"/>	AI <input type="checkbox"/>	AN <input type="checkbox"/>	AR <input type="checkbox"/>
35 <input type="checkbox"/>	AJ <input type="checkbox"/>	AO <input type="checkbox"/>	AS <input type="checkbox"/>
36 <input type="checkbox"/>	AK <input type="checkbox"/>	AP <input type="checkbox"/>	AT <input type="checkbox"/>
37 <input type="checkbox"/>	AL <input type="checkbox"/>	AQ <input type="checkbox"/>	AU <input type="checkbox"/>
38 <input type="checkbox"/>	AM <input type="checkbox"/>	AR <input type="checkbox"/>	AV <input type="checkbox"/>
39 <input type="checkbox"/>	AN <input type="checkbox"/>	AS <input type="checkbox"/>	AW <input type="checkbox"/>
40 <input type="checkbox"/>	AO <input type="checkbox"/>	AT <input type="checkbox"/>	AX <input type="checkbox"/>
41 <input type="checkbox"/>	AP <input type="checkbox"/>	AU <input type="checkbox"/>	AY <input type="checkbox"/>
42 <input type="checkbox"/>	AQ <input type="checkbox"/>	AV <input type="checkbox"/>	AZ <input type="checkbox"/>
43 <input type="checkbox"/>	AR <input type="checkbox"/>	AW <input type="checkbox"/>	BA <input type="checkbox"/>
44 <input type="checkbox"/>	AS <input type="checkbox"/>	AX <input type="checkbox"/>	BB <input type="checkbox"/>
45 <input type="checkbox"/>	AT <input type="checkbox"/>	AY <input type="checkbox"/>	BC <input type="checkbox"/>

JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
 dater et signer au bas du formulaire, sans rien remplir
 I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE MEETING
 Date and sign at the bottom of the form without filling it
 Cf. au verso renvoi (3) - See reverse (3)

JE DONNE POUVOIR A : cf. au verso renvoi (3).
 / I HEREBY APPOINT See reverse (3).
 M, Mme ou Melle, Raison Sociale / Mr, Mrs or Miss, Corporate Name
 Adresse / Address

ATTENTION : s'il s'agit de titres au porteur, les présentes instructions ne seront valides que si elles sont directement retournées à votre teneur de compte
CAUTION : if it is about bearer securities, the present instructions will be valid only if they are directly returned to your account-keepers.
 Nom, Prénom, Adresse de l'actionnaire (si ces informations figurent déjà, les vérifier et les rectifier éventuellement)
 Surname, first name, address of the shareholder (if this information is already supplied, please verify and correct if necessary)
 Cf. au verso renvoi (1) - See reverse (1)

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentées en assemblée / In case amendments or new resolutions are proposed during the meeting
 - Je donne pouvoir au Président de l'AG, de voter en mon nom. / I appoint the Chairman of the meeting to vote on my behalf.
 - Je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote contre). / I abstain from voting (is equivalent to vote against)
 - Je donne procuration (cf. au verso renvoi 3) à M, Mme ou Melle, Raison Sociale
 pour voter en mon nom / I appoint, see reverse (3) Mr, Mrs or Miss, Corporate Name to vote on my behalf

Date & signature

Pour être prise en considération, toute formule doit parvenir au plus tard :
 In order to be considered, this completed form must be returned at the latest:
 sur 1^{ère} convocation / on 1st notification
 sur 2^{ème} convocation / on 2nd notification

à la Banque / to the bank

31/08/2011

à la société / to the company



UTILISATION DU DOCUMENT

A. L'actionnaire désire assister personnellement à l'assemblée. Dans ce cas, il doit, au recto du document, cocher la case A puis dater et signer au bas du formulaire. Dans ce cas, il doit, au recto du document, cocher la case B et choisir l'une des trois possibilités :

B. A défaut, l'actionnaire peut utiliser le formulaire de vote* . Dans ce cas il doit, au recto du document, cocher la case B et choisir l'une des trois possibilités :

QUELLE QUE SOIT L'OPTION CHOISIE la signature de l'actionnaire est indispensable

* voter par correspondance (cocher la case appropriée, puis dater et signer au bas du formulaire) → donner pouvoir à une personne dénommée (cocher et compléter la case appropriée, puis dater et signer au bas du formulaire).

(1) Le signataire est prié d'inscrire très exactement, dans la zone réservée à cet effet, ses nom (en majuscules d'imprimerie), prénom usuel et adresse ; si ces indications figurent déjà sur le formulaire, il est demandé au signataire de les vérifier et, éventuellement, de les rectifier. Pour les personnes morales, indiquer le nom, prénom et qualité du signataire. Si le signataire n'est pas lui-même un actionnaire (exemple : Administrateur légal, Tuteur, etc...), il doit mentionner ses nom, prénom et la qualité en laquelle il signe le formulaire de vote. Le formulaire adressé pour une Assemblée vaut pour les autres Assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour (Art.R 225-77 alinéa 3 du Code de Commerce).

VOTE PAR CORRESPONDANCE

(2) ART. L. 225-107 (Code de Commerce) :

"Tout actionnaire peut voter par correspondance, au moyen d'un formulaire dont les mentions sont fixées par décret en Conseil d'Etat. Les dispositions contraires des statuts sont réputées non écrites. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires qui ont été reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée, dans les conditions de délais fixés par décret en Conseil d'Etat. Les formulaires ne contenant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs."

Si vous désirez voter par correspondance, vous devez obligatoirement cocher la case JE VOTE PAR CORRESPONDANCE au recto.

Dans ce cas, il vous est demandé :

- Pour les projets de résolutions proposés ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directoire ou la Gérance :
 - soit de voter "oui" pour l'ensemble des résolutions en ne notifiant aucune case,
 - soit de voter "non" ou de vous "abstenir" (ce qui équivaut à voter "non") sur certaines ou sur toutes les résolutions en notifiant individuellement les cases correspondantes.
 - Pour les projets de résolutions non agréés par le Conseil d'Administration ou le Directoire ou la Gérance :
 - de voter résolution par résolution en notifiant la case correspondant à votre choix.
- "En outre, pour le cas où des amendements aux résolutions présentées ou des résolutions nouvelles seraient déposées lors de l'Assemblée, il vous est demandé d'opter entre 3 solutions (pouvoir au Président de l'Assemblée Générale, abstention ou pouvoir à personne dénommée), en notifiant la case correspondant à votre choix".

*Le texte des résolutions figure dans le dossier de convocation joint au présent formulaire (art. R 225-81 du Code de Commerce) ; ne pas utiliser à la fois : "JE VOTE PAR CORRESPONDANCE" et "JE DONNE POUVOIR A" (art. R 225-81 alinéa 8 du Code de Commerce). La langue française fait foi.

NB : Si les informations contenues sur le présent formulaire sont utilisées pour un fichier nominatif informatisé, elles sont soumises aux prescriptions de la Loi 78-17 du 6 janvier 1978, notamment en ce qui concerne le droit d'accès et de rectification pouvant être exercé par l'intéressé.

INSTRUCTIONS FOR COMPLETION

A. If the shareholder wishes to attend the meeting personally, tick box A on the front of the document. Please also date and sign at the bottom of the form.

B. Otherwise, the shareholder may use this form as a postal vote* .

In this case check box B on the front of the form and choose one of the three possibilities:

* use the postal voting form (tick the appropriate box, date and sign below) → give your proxy to the Chairman of the meeting (date and just sign at the bottom of the form without filling in) → give your proxy to any other person (tick and fill in the appropriate box, date and sign below).

WHICHEVER OPTION IS USED, the shareholder's signature is necessary

(1) The shareholder should write his exact name and address in capital letters in the space provided ; if this information is already supplied, please verify and correct if necessary. If the shareholder is a legal entity, the signatory should indicate his full name and the capacity in which he is entitled to sign on the legal entity's behalf. If the signatory is not the shareholder (e.g. a legal guardian, etc.), please specify your full name and the capacity in which you are signing the proxy. The form sent for one meeting will be valid for all meetings subsequently convened with the same agenda (Art.R 225-77 paragraph 3 (Code de Commerce)).

POSTAL VOTING FORM

(2) ART. L. 225-107 (Code de Commerce) :

"A shareholder can vote by post by using a postal voting form determined by Council d'Etat decree. Any other methods are deemed to be invalid. Only the forms received by the Company before the Meeting, within the time limit and conditions determined by Council d'Etat decree, are valid to calculate the quorum."

The forms giving no voting direction or indicating abstention are deemed to vote against*.

If you wish to use the postal voting form, you must tick the box on the front of the document: "I VOTE BY POST".

In such event, please comply with the following instructions:

- For the resolutions proposed or agreed by the Board, you can:
 - either vote "for" for all the resolutions by leaving the boxes blank,
 - or vote "against" or "abstention" (which is equivalent to voting against) by shading boxes of your choice.
 - For the resolutions not agreed by the Board, you can:
 - vote resolution by resolution by shading the appropriate boxes.
- In case of amendments or new resolutions during the shareholder meeting, you are requested to choose between three possibilities (proxy to the chairman of the meeting, abstention, or proxy to a mentioned person), by shading the appropriate box.

* The text of the resolutions is in the notification of the meeting which is sent with this proxy (Article R 225-81 (Code de Commerce)). Please do not use both "I VOTE BY POST" and "I HEREBY APPOINT" (Article R 225-81 paragraph 8 (Code de Commerce)). The French version of this document governs ; The English translation is for convenience only.

NB: If any information included in this form is used for a computer file, it is protected by the provisions of Law 78-17 of January 6, 1978, especially about rights of access and alteration that can be exercised by interested parties.

BELVEDERE
Société anonyme à conseil d'administration
au capital de 6.275.216 euros

Siège social : 10 Avenue Charles Jaffelin
21200 BEAUNE

380 695 213 RCS DIJON

DEMANDE D'ENVOI DES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS
VICES A L'ARTICLE R.225-83 DU CODE DE COMMERCE

Je soussigné (e),

Demeurant

Propriétaire de actions nominatives – au porteur ¹ - de la société,

Demande que me soient adressés les documents et renseignements visés à l'article R.225-83 du Code de Commerce concernant l'assemblée générale extraordinaire de la société qui aura lieu le 3 septembre 2011, à 9 Heures, à Beaucaire (30300) 7 Quai de la Paix.

En ma qualité de propriétaire d'actions nominatives², je demande également qu'une formule de pouvoir et les documents et renseignements visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de Commerce me soient adressés à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures.

En ma qualité de propriétaire d'actions, toutes sous la forme au porteur ³, je déclare que ces actions sont inscrites à un compte tenu par, intermédiaire habilité, et que le certificat délivré par cet intermédiaire, constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée, a été déposé au siège social de la société, tel que mentionné dans l'avis de convocation⁴.

Fait à

Le

¹ Rayer la mention inutile

² L'actionnaire doit rayer cet alinéa s'il ne possède pas d'actions nominatives, ou s'il ne désire pas recevoir les documents et renseignements qui y sont visés à l'occasion de chaque assemblée ultérieure

³ Cet alinéa n'a pas à être rempli si l'actionnaire possède des actions nominatives

⁴ Article R225-85 et R225-88 du Code de Commerce